



FICHE DE PRE-INSCRIPTION

Micro Crèche « Mosaïque »

02.51.14.12.79 – mosaïque@mia.fr

Avant la démarche de pré inscription, vous devrez obtenir une attestation de votre employeur justifiant de vos droits et modalités d'accès (selon les dispositions arrêtées par celui-ci) au service de la micro crèche.

Date de la demande :/...../.....

ENTREPRISE RESERVATAIRE :

L'ENFANT

Nom : Prénom :
.....

Date de naissance (date d'accouchement prévu):/...../.....

MODE D'ACCUEIL SOUHAITE - Cochez les cases correspondantes

- Accueil régulier** : Accueil d'une durée supérieure à 3 mois et d'un temps supérieur ou égal à 2 jours/semaine
- Accueil occasionnel programmé et planifié** : Accueil d'une journée au minimum de 4 heures/semaine pour une durée de moins de 3 mois.
- Accueil occasionnel ponctuel** : Accueil d'une heure minimum, qui se fait sur réservation.
- Demande d'urgence** : Ce mode d'accueil suppose une situation subie, non programmée. L'inscription doit se faire directement sur la structure après validation par l'entreprise.

JOURS ET HORAIRES SOUHAITES - Cochez les cases correspondantes

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi
- de à de à de à de à de à de à

Précisez si : horaires « planning » horaires variables

LE PERE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

CP :

VILLE :

N° Tél personnel : / / / /

N° Tél portable : / / / /

E-mail :

Profession :

Employeur :

N° Tél professionnel : / / / /

LA MERE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

CP :

VILLE :

N° Tél personnel : / / / /

N° Tél portable : / / / /

E-mail :

Profession :

Employeur :

N° Tél professionnel : / / / /

SITUATION FAMILIALE (marié, vie maritale, séparé, divorcé, veuf) :

FRATRIE :

Frère ou sœur actuellement dans la crèche : oui non

Nombre de frères ou sœurs :

REGIME (CAF – MSA – SNCF – EDF-...): **N° ALLOCATAIRE:**

MOTIF D'INSCRIPTION :

Reprise d'activité après congé maternité

Retour à l'emploi

Formation

Défaut/ mode de garde habituel

Autres (à préciser) :

MODE DE GARDE HABITUEL :

Familial

Ecole

Crèche collective

Assistante maternelle

Autres (à préciser) :

INFORMATIONS

➤ **L'inscription définitive se fait :**

1. Après validation de la demande par l'entreprise réservataire (attestation à l'appui)
2. Selon les places et heures disponibles sur la structure.

➤ **En aucun cas, la pré inscription ne vaut une inscription définitive**

➤ Toute nouvelle demande, ou toute modification de la demande initiale fait l'objet d'une nouvelle préinscription.

PIECES A FOURNIR AU MOMENT DE L'INSCRIPTION :

L'attestation de l'entreprise validant précisément la demande,

L'extrait d'acte de naissance avec les mentions marginales,

La photocopie des pièces d'identité des parents,

En cas de séparation du couple, un justificatif d'autorité parentale (copie du jugement délivrée par le juge des affaires familiales),

Un justificatif de domicile,

Photocopie du carnet de santé (vaccinations à jour, allergies,...),

Certificat médical délivré par le médecin traitant attestant que la santé de l'enfant est compatible avec la collectivité,

Avis d'imposition pour les personnes non allocataire CAF, ou habitant hors Loire-Atlantique.

SI VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES, N'HESITEZ PAS A CONSULTER NOTRE SITE INTERNET :

www.mutuelle-enfance-famille.fr

CADRE RESERVE A LA MICRO CRECHE

Date de réception de la demande :	
Date de traitement/saisie :	
Commentaires et particularités :	

RECOMMANDATION :

Lors du premier accueil de l'enfant, il est nécessaire de prévoir un temps d'entretien de 30 mn environ afin d'aborder les besoins, les rythmes et les habitudes de l'enfant afin de favoriser son adaptation dans la micro crèche et de convenir de l'ensemble des dispositions réglementaires et contractuelles.

FOURNITURES :

Pour le temps d'accueil, les parents doivent prévoir un sac contenant :

- Les changes nécessaires pour le temps de garde,
- Une tenue de rechange,
- Un sac imperméable permettant de recevoir les linges mouillés,
- Une paire de chaussons et une paire de chaussures pour l'extérieur et un manteau,
- Le doudou de l'enfant,
- Une boîte de mouchoirs en papier (renouvelable),
- Une turbulette,
- Une boîte de dosettes de sérum physiologique (renouvelable).
- Les repas (biberons compris) de l'enfant (déjeuner ou dîner + goûter) conditionnés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Toutes les affaires de l'enfant doivent être impérativement marquées à son nom afin d'éviter les pertes et les échanges.